

Envoyé en préfecture le 28/04/2023

Reçu en préfecture le 28/04/2023

Publié le

28 AVR. 2023

ID : 081-268102589-20230419-DELIB\_05\_2023-DE

CENTRE  
COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE

DE LESCURE  
D'ALBIGEOIS  
81380

EXTRAIT

## DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 19 avril 2023

Nombre de membres	
En exercice	13
Présents	9
Votants	12

Date de convocation :	13/04/2023
Date d'affichage :	13/04/2023

Numéro :	05/2023
----------	---------

Le 19 avril 2023, à dix-sept heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de LESCURE D'ALBIGEOIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Lescure d'Albigeois, sous la présidence de Monsieur Bernard DELBRUEL, Vice-Président.

**Présents** : Bernard DELBRUEL – Bruno BARDES – Nelly FACCA – Claudette ROUQUETTE-BAULES – Françoise DAVIOT – Pierrette RAMON – Josiane GALY – Rose LUGAN – Nathalie JALBY.

**Absents excusés représentés** : Elisabeth CLAVERIE (B.DELBRUEL) – Françoise CHINCHOLLE (N.FACCA) – Pierre CANAC (B.BARDES)

**Absentes excusées non représentées** : Guy INTRAN

**Secrétaire de séance** : Pierrette RAMON

### APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 DE L'EHPAD

Madame la Présidente soumet à l'approbation du Conseil d'Administration le compte de gestion 2022 de l'EHPAD présenté par Monsieur le Trésorier d'Albi ville et périphérie qui reprend dans ses écritures tous les titres de recettes émis et tous les mandats de paiements ordonnancés, ainsi que toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures pour 2022.

Statuant sur cette comptabilité, le Conseil d'Administration déclare que le compte de gestion, dressé pour l'exercice par Monsieur le Trésorier d'Albi ville et périphérie, visé et certifié conforme par nous, Président du CCAS de Lescure d'Albigeois, n'appelle ni observations ni réserves.

#### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

#### APRES AVOIR DELIBERE

- **CONSTATE** la parité des résultats entre l'ordonnateur et le comptable
- **APPROUVE** le compte de gestion du budget de l'EHPAD établi par Monsieur le Trésorier pour l'exercice 2022.

#### DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits  
Pour copie certifiée conforme au registre.

La Présidente,  
Elisabeth CLAVERIE

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification ou de publication



Envoyé en préfecture le 28/04/2023

Reçu en préfecture le 28/04/2023

Publié le

28 AVR 2023 S'LO

ID : 081-268102589-20230419-DELIB\_05\_2023-DE

